

DÉLIBÉRATION**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VALLONS-DE-L'ERDRE**
(LOIRE ATLANTIQUE)**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MARS 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le trente mars à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le vingt-quatre mars deux mille vingt-deux, s'est réuni salle du conseil à VALLONS-DE-L'ERDRE (SAINT-MARS-LA-JAILLE), sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 17

PRÉSENTS : Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Président, Madame Magali PETITRENAUD, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Frank GUILLAUMEUX, Madame Catherine HAMON, Madame Maud MERING, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Cécile BERNARD, Madame Marie-Reine DALIBON, Monsieur Michel GAUTIER, Madame Danièle JUSTEAU, Monsieur Emmanuel LAURENT, Madame Geneviève MASSONET et Madame Marie-Thérèse POILIEVRE

EXCUSÉE : Madame Louise MOREAU

ABSENT : Monsieur Frédéric CORBET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Marie-Reine DALIBON

Nombre de conseillers	
En exercice	17
Présents	15
Votants	15

DCA n°006/2022 - T006 - 8.2.5**Adoption du nouveau guide d'attribution des aides sociales facultatives**

Rapporteur : Madame PETITRENAUD

Le guide des aides sociales facultatives a été adopté par le conseil d'administration par délibération numéro 007/2018 en date du 28 février 2018 et modifié par délibération numéro 010/20219 en date du 25 septembre 2019.

Lors du dernier conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, il a été décidé de retravailler le guide des aides sociales facultatives.

Ce guide a été envoyé par courriel aux membres du conseil d'administration le 24 mars 2022 et est présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents :

ADOpte le nouveau guide des aides facultatives tel que présenté.

Décision d'afficher le 07 avril 2022

Le Président,
Jean-Yves PLOTEAU




Envoyé en préfecture le 08/04/2022
Reçu en préfecture le 08/04/2022
ID : 044-200078079-20220330-DCA006_2022-DE

